

DEPARTEMENT

DU CCAS DE LA COMMUNE DE REDESSAN  
30129

GARD

Date :

Séance du **14 avril 2025**

Numero :

L'an Deux mille vingt cinq  
et le 14 avril  
à 19 heures 15

NOMBRES DE MEMBRES		
Affiliés au Conseil d'Administration	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
10	17	10

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,  
sous la présidence de : **Fabienne RICHARD – TRINQUIER, Présidente**

**Présents** : F. RICHARD – TRINQUIER, C. VIGO, M. PEREDES, V. BOCCASSINO, B. TELLIER, G. MANCUSO, F. MARECHAL, M. BOMPARD, C. LEMAREC, M. KAIL

Date de la convocation
19 février 2026

**Pouvoirs** : Néant

**Absents excusés** : A. BOMPARD, G. DARRE, E. DE GRYSE, G. GALEA, M. TAULAN, S. VEIGALIER, M. T. de GOULET

Date d'affichage
19 février 2026

Secrétaire(s) : Céline VIGO

Objet de la Délibération

**Budget primitif 2025 - approbation**

La section de fonctionnement du projet de budget primitif pour l'exercice 2026 se décompose comme suit :

**Dépenses (en euros) :**

	Libellé	Budget Primitif 2026
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>18 378.34</b>
6042	Achats de prestations de services	7 878.34
6232	Fêtes et cérémonies	10 000.00
6288	Autres services extérieures	0.00
63512	Taxes foncières	500.00
<b>65</b>	<b>Charges de gestion courante</b>	<b>4 700.00</b>
65131	Bourses	1 000.00
65134	Aides alimentaires	500.00
65138	Autres secours	1 500.00
6541	Créances admises en non-valeur	200.00
65748	Subventions	1 500.00
	<b>TOTAL GESTION DES SERVICES</b>	<b>23 078.34</b>
002	Résultat reporté	0.00
	<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>23 078.34</b>

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

le

et publication,

du

ou notification

du

REÇU EN PREFECTURE

le 04/03/2026

Application agréée E-legalite.com

**Recettes (en euros) :**

Art.	Libellé	Budget Primitif 2026
70	Produits des services, du domaine et ventes...	2 500.00
70388	Autres redevances	2 500.00
74	Dotations et participations	10 000.00
7474	Subvention - Communes	10 000.00
	<b>TOTAL GESTION DES SERVICES</b>	<b>12 500.00</b>
77	Produits exceptionnels	0.00
7713	Libéralités reçues (dons divers, conjoint repas de Noël)	0.00
	<b>TOTAL DES OPERATIONS REELLES</b>	<b>12 500.00</b>
002	Résultat reporté	10 578.34
	<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>23 078.34</b>

La section d'investissement du projet de budget primitif pour l'exercice 2026 se décompose comme suit :

<b>DEPENSES</b>		
Art.	Libellé	Budget Primitif 2026
16	Emprunts et assimilés	2 590.20
165	Dépôts et cautionnement (caution location terres)	2 590.20
	<b>TOTAL GESTION DES SERVICES</b>	<b>2 590.20</b>
001	Résultat reporté	0.00
	<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>2 590.20</b>
<b>RECETTES</b>		
Art.	Libellé	Budget Primitif 2026
16	Emprunts et assimilés	0.00
165	Dépôts et cautionnement (caution location terres)	0.00
024	Cessions d'immobilisations	0.00
	<b>TOTAL GESTION DES SERVICES</b>	<b>0.00</b>
001	Résultat reporté	2 590.20
	<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>2 590.20</b>

Invité à se prononcer, le Conseil d'Administration approuve, à l'unanimité, le budget primitif pour l'exercice 2026.

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'état.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Fabienne RICHARD - TRINQUIER

La Présidente



REÇU EN PREFECTURE

le 04/03/2026

Application agréée E-legalite.com